Atelier Lyrique
de Bourgogne

FAITES UN DON, REJOIGNEZ LE CERCLE DES DONATEURS

Vous pouvez soutenir l'Atelier Lyrique de Bourgogne dans ses actions et exprimer votre générosité.

Pourquoi nous soutenir ?

* Contribuer à la défense du répertoire lyrique français
* Promouvoir l'art lyrique auprès des jeunes et aller à la rencontre de nouveaux publics sur notre territoire
* Favoriser la création artistique et permettre aux artistes professionnels indépendants d'exercer
* Dynamiser et faire rayonner le territoire par des actions inclusives et dans le respect du développement durable
* Permettre le développement d'une association ancrée depuis 25 ans et la transmission d'un art intemporel
* Accéder à une expérience privilégiée à la découverte des productions lyriques, des rencontres avec les artistes chanteurs, les metteurs en scène, les musiciens et les équipes artistiques, à des visites, des décors et des ateliers de costumes, ainsi qu'à certaines répétitions
* Vous associer aux valeurs de l'ALDB que sont l'exigence, l'ouverture et la transmission

D'APRÈS L'ARTICLE DU CGI, LES DONS AUX ASSOCIATIONS SONT DÉDUCTIBLES DES IMPÔTS DUS À HAUTEUR DE 66% (DANS LA LIMITE DE 20% DU REVENU IMPOSABLE). AINSI : 100 EUROS DONNÉS = 44 EUROS EN COÛT RÉEL (APRÈS DÉDUCTION D'IMPÔTS).

Vous pouvez donner

Par courrier postal : 87, rue JJ Rousseau 21000 Dijon (formulaire dûment complété et signé, chèque)
En ligne : mecene@atelierlyriquedebourgogne.fr (formulaire dûment complété et signé, vous recevrez les modalités de paiement par retour de mail)

Pour plus d'informations, nous contacter :

atelierlyriquedebourgogne.fr

Atelier Lyrique
de Bourgogne

ENTREPRISES OU PROFESSIONNELS INDÉPENDANTS, REJOIGNEZ LE CERCLE DES MÉCÈNES

Vous pouvez soutenir l'Atelier Lyrique de Bourgogne dans ses actions et exprimer votre générosité.

Pourquoi nous soutenir ?

* Contribuer à la défense du répertoire lyrique français
* Promouvoir l'art lyrique auprès des jeunes et aller à la rencontre de nouveaux publics sur notre territoire
* Favoriser la création artistique et permettre aux artistes professionnels indépendants d'exercer
* Dynamiser et faire rayonner le territoire par des actions inclusives et dans le respect du développement durable
* Permettre le développement d'une association ancrée depuis 25 ans et la transmission d'un art intemporel
* Accéder à une expérience privilégiée à la découverte des productions lyriques, des rencontres avec les artistes chanteurs, les metteurs en scène, les musiciens et les équipes artistiques, à des visites, des décors et des ateliers de costumes, ainsi qu'à certaines répétitions
* Vous associer aux valeurs de l'ALDB que sont l'exigence, l'ouverture, la transmission

Vous pouvez également nous soutenir en mettant à notre disposition un local pour le stockage des costumes et décors des spectacles, des salles de réunion ou de travail. En savoir plus sur le mécénat en nature en nous contactant.

Les contreparties pour les entreprises

Conformément aux dispositions de la loi du 1er août 2003 relative au mécénat en France :

- Déduisez jusqu'à 60% du montant de votre don de votre Impôt sur les Sociétés (dans la limite de 20 000 euros ou 0.5% de votre chiffre d'affaires si ce montant est plus élevé)
- Bénéficiez de contreparties valorisées jusqu'à 25% du montant de votre don.

L'ALDB vous propose la valorisation du mécénat sur ses outils de communication mais également des ateliers d'initiation à l'art lyrique et à la prise de parole en public pour vos collaborateurs au sein de votre entreprise ou au théâtre.

L'Atelier Lyrique de Bourgogne organise un Gala annuel des mécènes.

Pour plus d'informations, nous contacter :

atelierlyriquedebourgogne.fr

Atelier Lyrique
de Bourgogne

ENTREPRISES OU PROFESSIONNELS INDÉPENDANTS, DEVENEZ PARTENAIRE, COLLABORONS ENSEMBLE

L'Atelier Lyrique de Bourgogne propose aux entreprises engagées pour la promotion de la culture française de s'associer à ses actions et de devenir sponsors officiels de ses spectacles et activités.

Si vous partager nos valeurs et notre mission, décidez de soutenir la programmation de la saison et ainsi les artistes et l'ensemble du projet artistique. Nous réalisons également des activités de médiation culturelle et d'initiation à l'art lyrique pour une transmission universelle, sans frontières et qui dynamise nos territoires.

Un partenariat différenciant pour promouvoir votre image de marque, vos produits ou vos services en intégrant votre logo aux supports de communication du spectacle. Surprenez vos invités en leur faisant vivre une soirée unique et des moments inédits dans les secrets des répétitions en rencontrant les artistes. Mais aussi des avantages sur mesure.

Engagez vos collaborateurs dans une aventure nouvelle et créative.

L'offre de l'ALDB pour votre entreprise

* Forte visibilité sur les supports de communication (internes et externes)
* Accès privilégiés aux répétitions, visites privées et rencontres avec les artistes
* Prêt de costumes et de décors
* Invitation à des événements réservés aux mécènes et partenaires
* Réductions sur la billetterie pour vos collaborateurs et accès aux préventes

Pour plus d'informations, nous contacter :

atelierlyriquedebourgogne.fr

Atelier Lyrique de Bourgogne

SAISON 2022/2023

FAIRE UN DON, REJOIGNEZ LE CERCLE DES DONATEURS

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

EMAIL : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : .....

VILLE : .....

PAYS : .....

TÉLÉPHONE : .....

MONTANT DU DON : .....

MODE DE PAIEMENT (CHÈQUE, CB, VIREMENT) : .....

.....

SOUHAITEZ-VOUS RECEVOIR UN REÇU FISCAL ? .....

DATE ET SIGNATURE

Renvoyer ce formulaire accompagné de votre chèque
à l'adresse suivante :
Atelier Lyrique de Bourgogne ALDB
87, rue Jean-Jacques Rousseau
21000 Dijon

Vous préférez l'option numérique ?
Envoyez votre formulaire complété par mail à l'adresse
mecene@atelierlyriquedebourgogne.fr.
Si vous souhaitez payer en ligne,
vous recevrez les modalités de paiement par retour de mail.

Pour plus d'informations, nous contacter :

atelierlyriquedebourgogne.fr